



TERMES & CONDITIONS POUR TOUT ACHAT D'APPAREILS CHEZ CANBEC

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre le vendeur et le client dans le cadre de l'achat d'appareils de réfrigération et de restauration chez CANBEC.

Commandes

- Tout paiement envoyé par le Client implique l'acceptation **sans réserve** des présentes conditions générales.
- La commande devient définitive après confirmation écrite par CANBEC et/ou réception du paiement.
- Le client reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des descriptions des produits. En procédant au paiement auprès de CANBEC, il accepte les conditions, informations et remarques figurant sur la facture.

Prix et Modalités de Paiement

Les prix sont exprimés en CAD. Le paiement s'effectue selon les modalités inscrites sur la facture. Nos modes de paiement sont les suivants:

- Transfert interac par courriel (payable@canbecrefrigeration.com)
- Virement bancaire (Les informations bancaires sont envoyés avec la facture)

En cas de non paiement ou de non respect des modalités convenues, la réception des appareils peut être déplacée ou la commande peut être annulée. ****Veillez noter qu'aucune commande n'est traitée ou livrée sans paiement**** En cas d'une entente d'un dépôt afin de réserver une date de livraison ou appareils, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'une cancellation du client. Veuillez noter qu'un dépôt n'est pas suffisant pour effectuer la livraison de l'appareil et que 100% du paiement doit être effectué afin de recevoir votre commande. Si un dépôt est donné, le client devra payer sa balance au plus tard 20 jours après le dépôt effectué, et ce, même si la livraison de l'appareil se fera plus tard.

Livraison

- Une date de livraison est donnée une fois le paiement reçu, à l'exception d'une autre entente convenue.
- Le client doit se référer au documents "Termes et conditions de livraison". Tout paiement envoyé par le Client implique l'acceptation de ce document également.
- CANBEC n'est pas responsable des dommages aux appareils qui peuvent être causés suite à une livraison effectuée par un 3PL ou pour les commandes récupérées par le client.
- Le client doit être présent sur les lieux lors de la livraison, sans quoi les livreurs quitteront avec les appareils et un nouveau frais de livraison sera chargé.

Garantie & conditions:

- La garantie peut varier d'un appareil à l'autre. Elle est inscrite dans la description de l'appareil sur la facture.
- La garantie ne couvre pas la main-d'œuvre. Il est de la responsabilité du client d'engager et d'assumer les frais des services d'une entreprise de service frigorifique pour effectuer les réparations nécessaires sur les composants frigorifiques. Les pièces, incluant les compresseurs, seront fournies par CANBEC si elles sont couvertes par la garantie applicable. CANBEC s'engage à fournir les pièces dans les meilleurs délais.

Toutefois, CANBEC ne peut être tenue responsable de tout retard lié à la livraison ou à la réception desdites pièces. Si les réparations ne sont pas effectuées par un frigoriste certifié, la garantie s'annule (une preuve peut être demandée).

- Si CANBEC doit se déplacer pour vérifier quelle est la cause d'un bris sur l'appareil, un frais de déplacement sera à la charge du client étant donné que la main-d'œuvre n'est pas inclus. Aucune garantie d'un diagnostic complet n'est promis, étant donné que nous ne sommes pas une compagnie de service de réparation frigorifique.
- La garantie n'est plus valide si l'appareil est utilisé dans une pièce dont la température ambiante n'est pas 20 à 25 degré celsius. Ceci inclut les appareils auquel les clients décident de les placer dehors. Dans un tel cas, bien que non recommandé, nous conseillons fortement de protéger l'appareil contre l'exposition directe au soleil et de le rentrer à l'intérieur durant la saison hivernale, afin de préserver sa performance et aider à prolonger sa durée de vie.
- Il est de la responsabilité du client de vérifier les spécifications électriques de chaque appareil et de s'assurer que leur panneau et prise électrique puisse supporter l'appareil. Un appareil par prise électrique seulement ne peut être branché et aucun appareil ne peut être branché sur une extension électrique. Si ces conditions ne sont pas respectées la garantie s'annule.
- Les appareils doivent en tout temps être installés sur une surface plane et maintenus à une distance minimale de 4 pouces de tout objet environnant, afin d'assurer une circulation d'air adéquate.
- La garantie sera annulée si un bris de l'appareil résulte d'un manque d'entretien ou de nettoyage adéquat. Il est de la responsabilité du client de s'informer et de veiller au respect des procédures de maintenance recommandées pour assurer le bon fonctionnement de l'appareil.
- La garantie sur les pièces ne couvre pas les bris accidentels ou résultant d'une utilisation inadéquate ou non naturelle (par exemple : vitre brisée à la suite d'un impact accidentel, bouton endommagé en raison d'un accrochage, dégât d'eau, etc.).
- Si la livraison est effectuée par le client ou un troisième parti, ou si le client vient chercher lui-même l'appareil, la garantie sera nulle si l'appareil doit être couché dans le véhicule.
- La garantie sera annulée si le client ne respecte pas le délai minimal de quatre (4) heures avant de brancher l'appareil suivant sa réception, tel qu'indiqué sur la feuille de réception de livraison.
- Je comprends que certains défauts proviennent directement du fabricant et que les imperfections esthétiques mineures observées à la livraison ne sont pas couvertes par la garantie. Aucun retour, échange ou remboursement ne sera non plus effectué.
- En signant la feuille de livraison lors de la réception des appareils, le client accepte que l'équipement soit en bon état au moment de la livraison.
- Si l'appareil est revendu pendant la période de la garantie, la garantie n'est pas transférable au prochain propriétaire.
- En cas de changement d'adresse de votre entreprise ou de relocalisation de l'équipement, il est essentiel de nous en informer afin que nous puissions nous assurer du bon déroulement du déménagement et du maintien de l'intégrité de l'appareil.

Retour, échange & remboursement

- Aucun échange, retour ou remboursement n'est accepté.
- En cas de bris, si l'appareil n'est pas réparable, et s'il est toujours sur la garantie, l'appareil peut être échangé.
- En cas de produit défectueux, le client devra fournir une preuve (photo, description détaillée) pour l'ouverture d'un dossier pour la garantie.
- Le client comprend que les dimensions indiquées sur la facture sont sujettes à changement sans préavis. Des écarts pouvant aller jusqu'à 1 pouce peuvent survenir sans avis préalable de la part du manufacturier. Aucun remboursement, retour ou échange ne sera effectué si tel est le cas.

Responsabilité

- Le Fournisseur ne pourra être tenu responsable des dommages indirects résultant de l'utilisation du produit, y compris la perte d'exploitation ou de produits périssables et CANBEC ne peut en aucun cas être tenue responsable de toute perte de denrées alimentaires ou perte monétaire de tout genre résultant d'un bris ou d'un dysfonctionnement de l'appareil.